

## NOTE DE SERVICE N° 2010-11 du 18 mars 2010

### A L'ATTENTION DE TOUT ENVT ET DES ETUDIANTS

**OBJET : Déclaration de politique qualité du Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, en date du 18 mars 2010**

L'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT), établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, regroupe 550 étudiants en formation initiale et emploie 270 personnes.

L'action de l'Ecole, fondée sur les orientations stratégiques fixées dans son projet d'établissement et dans son schéma directeur d'investissement, s'inscrit résolument dans un avenir régional, européen et international :

- former des vétérinaires opérationnels et adaptables, à la fois biologistes de haut niveau et cliniciens généralistes,
- développer l'expertise scientifique en poursuivant une politique d'excellence en matière de recherche, et en incluant des partenariats adaptés aux enjeux contemporains,
- intégrer l'établissement dans les pôles et réseaux aux dimensions régionales (pôles de compétences, pôles de compétitivité), nationales, européennes et internationales.

Organisée en 3 Départements d'enseignement, 5 Unités mixtes de recherche UMR avec l'INRA, 1 Unité propre de recherche et 5 cliniques spécialisées par filière (animaux de compagnie, ruminants, élevages hors-sol, équins, faune sauvage et nouveaux animaux de compagnie), l'ENVT déploie ses activités sur un campus de 53 hectares, situé au sein même de la commune de Toulouse.

En réponse aux enjeux européens et internationaux, l'ENVT s'est inscrit dans la politique des pôles de compétences du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche depuis 2004, en membre fondateur du GIS Toulouse Agri Campus. L'ENVT est en voie de rattachement à l'Institut National Polytechnique de Toulouse selon une procédure se référant à l'article L-719 10 du Code de l'Education. L'ENVT est membre associé du PRES « Université de Toulouse ». Elle est également fondatrice de l'Etablissement Public de Coopération Scientifique thématique national Agreenium, le consortium pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement.

L'ENVT est en phase d'évaluation par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES), et par l'Association Européenne des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire. Les évaluations porteront notamment sur la mise en place des lignes directrices en matière de management de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur (« Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European

Higher Education Area ») adoptées en 2005 par les ministres de l'enseignement supérieur des pays membres du processus de Bologne.

Dans cette perspective et pour répondre au projet d'établissement, l'ENVT a recruté un adjoint au directeur en charge de la démarche qualité pour :

- mettre en œuvre un système de management de la qualité adapté à l'ensemble de ses activités, répondant aux lignes directrices en matière de management de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur;
- fournir un cadre pérenne pour établir et revoir ses objectifs en matière de qualité, évaluer régulièrement leur adéquation avec les besoins des différentes parties prenantes, mettre en œuvre les évolutions et améliorations nécessaires ;
- améliorer de façon continue l'efficacité de ses méthodes et procédures ;
- mettre en place une culture reconnaissant l'importance de la qualité et de son management impliquant tous les acteurs présents sur le site.

L'ENVT considère que cette démarche est essentielle pour assurer la reconnaissance de la qualité de ses activités d'enseignement et de recherche. Elle permettra d'améliorer le fonctionnement interne de l'Ecole afin d'augmenter la satisfaction de toutes les parties prenantes sur le site, de valoriser le savoir-faire et la compétence des personnels, et de répondre aux besoins et exigences du ministère de tutelle, du public et de ses partenaires.

Je confie cette mission à Catherine BOIVERT, qui a pris le poste d'adjoint au Directeur chargé de l'assurance qualité le 25 janvier 2010, avec pour priorités en 2010 de :

- recenser les démarches qualité existant à l'ENVT ;
- mettre en place un dispositif de pilotage de la mise en place de la démarche qualité, en collaboration avec les chefs de service, les unités d'enseignement et de recherche ;
- sensibiliser et former les personnels à l'assurance qualité ;
- mettre en place un dispositif d'amélioration continue de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement : identifier les dysfonctionnements majeurs, proposer des solutions pour y remédier et en vérifier l'application et l'efficacité.

Je m'engage à créer les conditions nécessaires au succès de cette démarche par :

- l'affectation des moyens humains et matériels nécessaires;
- l'attribution du temps nécessaire dans le respect des échéances imposées par les activités de l'ENVT ;
- la mise en place des formations correspondantes pour les personnels.

La politique qualité mise en place par la Direction est rendue publique et communiquée à l'ensemble des personnels. Je demande à chacun d'adhérer fortement à la démarche et d'être moteur dans la recherche d'une amélioration constante de notre organisation et de notre fonctionnement.

Les étudiants sont informés de la démarche, à laquelle ils seront associés.



Le Directeur,  
Professeur Alain MILON